

Master « Formation d'enseignants pour le supérieur »

Spécialité « DASP » (didactique de l'anglais spécialisé)

Site de formation : Cachan

Etablissements co-habilités : -

Responsables de la formation :

- Anthony SABER Maître de Conférence ENS Cachan

Equipe pédagogique : elle est composée :

- des enseignants du département « Anglais de spécialité » de l'ENS Cachan,
- d'enseignants extérieurs à l'établissement exerçant,

L'ensemble de cette équipe représente environ 16 personnes, les personnalités extérieures à l'établissement réalisent environ 50 % de la formation.

Pertinence et résultats antérieurs :

Au cours des 5 dernières années, la préparation à l'agrégation d'Anglais de l'ENS Cachan dont est issue cette formation de master a obtenu les résultats suivant au concours de l'Agrégation externe :

Année	Places au concours	Candidats ENS Cachan	Lauréats ENS Cachan	% de réussite	Proportion des lauréats ENS Cachan / Places pourvues
2008	128	15	13	87 %	10%
2007	145	15	12	80 %	8 %
2006	145	15	8	53 %	6 %
2005	145	13	11	85 %	8 %
2004	130	14	11	79 %	9 %

Structure de la formation :

Semestre S3		ects
DASP_A11	Cultures et civilisations anglophones	5
DASP_A21	Analyse des discours littéraires	5
DASP_A31	Grammaire anglaise : linguistique et phonologie	5
DASP_A41	Traduction	5
DASP_B11a / DASP_B11b	Spécialisation disciplinaire	3
DASP_B21a / DASP_B21b	Méthodologie du commentaire de documents	3
DASP_B31	Compréhension / restitution	3
DASP_B41	Didactique de l'anglais de spécialité	1
	Total Semestre S3	30

Semestre S4		ects
DASP_A12	Cultures et civilisations anglophones	2
DASP_A22	Méthodologie de l'analyse littéraire	2
DASP_A32	Grammaire anglaise : linguistique et phonologie	2
DASP_A42	Traduction	2
DASP_B12a / DASP_B12b	Spécialisation disciplinaire	6
DASP_B22a / DASP_B22b	Méthodologie du commentaire de documents	6
DASP_B32	Compréhension / restitution	6
DASP_B42	Didactique de l'anglais de spécialité	4
	Total Semestre S4	30

L'ensemble de la formation représente sur l'année un total de 610 heures de formation / élève, auxquelles il faut ajouter la durée du stage pédagogique et le travail personnel.

Objectif de la formation :

A l'issue de la formation, les étudiants devront maîtriser un certain nombre de savoirs et de compétences pratiques :

Savoirs

- Posséder une excellente culture générale sur les civilisations anglophones ;
- Savoir commenter et mettre en perspective un texte littéraire ou un document authentique ;
- Connaître les différentes grilles de lecture théoriques de la grammaire anglaise ; pouvoir motiver les faits de langues observés dans des documents authentiques ;
- Connaître de manière approfondie le code phonologique de l'anglais ;
- Posséder des notions de didactique générale ;
- Connaître les spécificités de la didactique de l'anglais spécialisé ;
- Posséder des notions sur l'usage des TICE en didactique de l'anglais spécialisé.

Compétences pratiques

- Pouvoir traduire avec rigueur et précision des textes complexes ;
- Être en mesure de didactiser des supports authentiques ;
- Être capable de construire et de dispenser une leçon structurée en l'adaptant au public visé ;
- Disposer d'un anglais parlé irréprochable, et maîtriser les techniques de prise de parole en public ;
- Pouvoir analyser les besoins en anglais spécialisé d'une population d'étudiants ou de stagiaires ;
- Pouvoir concevoir et mettre en œuvre des séquences pédagogiques LANSAD (langue anglaise pour spécialistes d'autres disciplines).

Le futur professeur d'anglais spécialisé devant être à même de proposer à ses élèves des modèles phonologiques, la compétence des étudiants en anglais oral sera systématiquement renforcée et vérifiée tout au long du cycle de formation.

Contenu :

L'UE a pour objectif l'approfondissement de la culture générale des étudiants sur les civilisations de l'aire anglophone. Les questions traitées couvrent un cadre large : institutions, histoire, histoire des idées, société, politique, idéologie, esthétique. L'accent est mis sur les techniques d'analyse des faits, des événements, des documents primaires et secondaires.

Pré-requis nécessaires :

Solide culture en civilisation américaine et britannique à l'issue des années de L3 et de M1.

Compétences acquises :

Connaissance des contextes historiques et historiographiques. Capacité à mettre en perspective des documents authentiques. Maîtrise des outils permettant l'élaboration d'une problématisation et d'une démonstration à finalité interprétative et didactique.

Mode d'évaluation :

Entretiens d'évaluation + un devoir de fin de semestre.

Contenu :

Le cours met l'accent sur la consolidation des outils de la critique littéraire et des techniques permettant de construire une problématique et d'en faire une présentation argumentée et ordonnée. Il couvre plusieurs genres, plusieurs périodes et plusieurs aires culturelles.

Pré-requis nécessaires :

Solides connaissances en histoire culturelle et littéraire.

Compétences acquises :

Connaissance des outils de l'analyse littéraire (stratégies narratives, procédés stylistiques et rhétoriques, etc.). Capacité à développer une lecture critique de l'œuvre et d'extraits de l'œuvre. Maîtrise des termes et concepts clés de la critique littéraire, en anglais comme en français. Capacité à construire une présentation argumentée d'une œuvre, que ce soit au niveau macro-analytique (ensemble de l'œuvre), ou sur le plan des micro-analyses (commentaire d'extraits).

Mode d'évaluation :

Exercices sur table permettant de vérifier la maîtrise des outils méthodologiques.

Contenu :

Partie linguistique : description et analyse du groupe verbal. Le cours problématise l'alternance présent / prétérit en montrant qu'elle correspond moins à une division du temps qu'à une opposition entre deux modes énonciatifs, le discours et le récit. Il présente les différentes approches théoriques de la question par les linguistes contemporains se situant dans la mouvance de la théorie des opérations énonciatives d'A. Culioli, mais aussi de la théorie dite de la réélaboration proposée par P. Cotte.

Partie phonologie : dans un premier temps, apprentissage de l'alphabet phonétique, de la transcription phonémique. Par la suite, le cours traite du rythme de phrase en anglais et, corrélativement, de la dichotomie formes pleines / formes faibles. Il se clôt par l'apprentissage des règles d'accentuation du mot.

Pré-requis nécessaires :

Connaissance approfondie de la grammaire descriptive traditionnelle. Bases solides en linguistique anglaise (sémantico-syntaxe, linguistiques de l'énonciation).

Compétences acquises :

Perfectionnement de la méthodologie du commentaire linguistique. Développement de la compétence épilinguistique : capacité à manipuler les énoncés afin de distinguer les cas d'agrammaticalité des cas de variance stylistique / rhétorique.

Mode d'évaluation :

Un galop d'essai + 2 tests d'étape + un devoir sur table.

Contenu :

Traduction de l'anglais vers le français. 1/ Rappels méthodologiques (procédés de traduction). 2 / Techniques d'analyse du texte source : décodage syntaxique, repères temporels, registre de langue, marqueurs aspectuels, marqueurs de l'oralité, compréhension de la cohérence textuelle. 3 / Techniques de mise en français : reformulation, réaménagements, équivalences.

Traduction du français vers l'anglais. L'objectif est de rendre avec authenticité et précision les textes proposés. L'accent est mis tout autant sur la compréhension fine des extraits que sur l'analyse des déplacements à mettre en œuvre pour traduire du français vers l'anglais, compte tenu des contraintes régissant les deux langues.

Pré-requis nécessaires :

Cette UE de traduction s'adresse à de très bons anglicistes, sensibles aux micro-nuances d'un texte, et capables de penser un texte comme système cohérent d'énoncés.

Une bonne maîtrise préalable du lexique anglais est indispensable.

Compétences acquises :

Capacité à traduire avec fidélité et élégance des textes d'une haute complexité

Mode d'évaluation :

Un devoir de version + un devoir de thème.

Contenu :

Centrée sur la leçon de grammaire, cette UE associe spécialisation disciplinaire et acquisition de techniques pédagogiques. Une première séquence d'activités, d'orientation à la fois épistémologique et analytique, consiste à problématiser une citation d'auteur, exercice impliquant la maîtrise de la métalangue grammaticale dans sa diversité diachronique et disciplinaire : l'étudiant doit être ainsi à même de replacer une assertion théorique dans le contexte d'une époque et d'un courant de pensée. Une deuxième séquence d'activités, fondée sur l'analyse d'un corpus d'une vingtaine d'occurrences, mobilise la curiosité intellectuelle des étudiants à propos d'énoncés authentiques. Le maniement de ce corpus doit permettre au candidat de motiver le fonctionnement d'un fait de langue en contexte (passif, subordonnée nominale, adjectif, etc.) à l'aide d'un appareil théorique de haut niveau.

Pré-requis nécessaires :

Connaissance approfondie de la grammaire descriptive traditionnelle et de certains auteurs majeurs (approches descriptives de Quirk *et al.* ou de Huddleston & Pullum, analyses de Palmer sur la question des modaux, de Bolinger sur celle des adjectifs, etc.).

Compétences acquises :

Maîtrise de la métalangue linguistique. Capacité à mettre en œuvre plusieurs approches théoriques d'un même fait de langue. Capacité à motiver les phénomènes langagiers.

Mode d'évaluation :

1 exposé.

La compétence en expression orale fait partie des critères d'évaluation (clarté et rigueur de l'expression, aspects phonologiques, compétences interactionnelles).

Contenu :

Centrée sur la leçon de civilisation, cette UE associe spécialisation disciplinaire et acquisition de techniques pédagogiques. Elle permet un approfondissement des connaissances civilisationnelles : questions d'histoire ou de société, approche des réalités politiques, et institutionnelles, histoire des idées. S'appuyant sur un savoir solide et précis sur ces questions, l'étudiant est invité à inscrire les sujets de leçons proposés dans un cadre plus vaste, d'ordre conceptuel, historique, politique, idéologique ou encore épistémologique. Lors des exercices de leçon, une présentation solidement étayée et clairement problématisée est attendue.

Pré-requis nécessaires :

Solide culture en civilisation américaine et en civilisation britannique.

Compétences acquises :

Consolidation des techniques d'analyse des faits et des événements.

Mode d'évaluation :

1 exposé (leçon faite en cours).

La compétence en expression orale fait partie des critères d'évaluation (clarté et rigueur de l'expression, aspects phonologiques, compétences interactionnelles).

Unité d'Enseignement : « **Méthodologie du commentaire de documents** :

Commentaire d'énoncés contextualisés »

Code : **DASP_B21a**

Volume horaire : 40 h TD

ects : 3

Contenu :

Cette UE dispensée intégralement en anglais envisage, entre autres points centraux de la grammaire anglaise, la question des auxiliaires. L'approche est d'abord analytique (construction du syntagme verbal), sémantique (opposition entre emplois lexicaux et grammaticaux des verbes), pragmatique (visées discursives) ; enfin typologique (discussion de la validité des catégories grammaticales à la lumière de textes tirés des auteurs anglo-saxons de référence tels que Quirk, Huddleston & Pullum, Bolinger, etc.).

Autant que possible, le cours placera en situation d'interaction les étudiants, qui devront préparer pour chaque séance l'analyse d'un énoncé contextualisé.

Pré-requis nécessaires :

Connaissance approfondie de la grammaire descriptive traditionnelle. Des bases solides en linguistique anglaise (sémantico-syntaxe, linguistiques de l'énonciation). Bon niveau d'anglais parlé, permettant à l'étudiant de confronter, lors des exercices oraux réalisés en cours, les théories anglo-saxonnes aux modèles « continentaux ».

Compétences acquises :

Le cours met l'accent sur la méthodologie du commentaire grammatical *de* et *en* langue anglaise, notamment en promouvant les compétences épilinguistiques des étudiants, c'est-à-dire leur capacité à manipuler les énoncés afin de distinguer les cas d'agrammaticalité des cas de variance stylistique / rhétorique.

Mode d'évaluation :

1 galop d'essai + 1 exercice réalisé en cours. L'accent portera sur la qualité de l'anglais oral et la capacité à livrer une réflexion théorique sur des énoncés contextualisés, en mobilisant les concepts et le lexique employé par les grammaires anglo-saxonnes.

Unité d'Enseignement : « **Méthodologie du commentaire de documents :**

Commentaire de textes authentiques »

Code : **DASP_B21b**

Volume horaire : 40 h TD

ects : 3

Contenu :

Analyse de documents primaires ou secondaires relevant des civilisations anglaise et américaine. L'apprentissage de cet exercice nécessite une vaste culture historique, politique et culturelle, ainsi qu'une connaissance des institutions du Royaume-Uni et des Etats-Unis. L'objectif est de disposer d'une connaissance étendue des faits et des concepts, et de disposer des outils méthodologiques permettant une mise en perspective critique du document.

Pré-requis nécessaires :

Solides connaissances en civilisation américaine et en civilisation britannique.

Compétences acquises :

Capacité à dégager les enjeux historiques et culturels d'un document authentique. Capacité à présenter de manière didactique des contenus complexes, et à opérer des mises en perspective.

Mode d'évaluation :

1 commentaire réalisé en classe.

L'accent est mis sur la qualité démonstrative de la présentation, qui, outre la finesse de l'analyse, doit allier force argumentative et clarté dans l'organisation.

Contenu :

Le cours vise à développer chez l'étudiant la compréhension orale de locuteurs natifs intervenant dans les médias. Il vise également à permettre à l'étudiant de restituer en français le contenu de ce qui a été entendu, avec précision et exhaustivité.

Les supports employés (débats, échanges, exposés) font intervenir la langue de l'actualité : concepts, néologismes, langue familière, langue spécialisée. Ces supports permettent également de consolider la connaissance des réalités civilisationnelles des différentes aires anglophones.

Pré-requis nécessaires :

Le cours s'adresse à de bons anglicistes ayant une connaissance solide des réalités culturelles et linguistiques des pays anglophones.

Compétences acquises :

Compréhension fine des énoncés oraux, comparable à celle d'un auditeur natif. La restitution en français permet en outre de développer une maîtrise solide du fonctionnement des deux systèmes langagiers.

Mode d'évaluation :

Exercices réguliers tout au long du semestre. Une évaluation finale en fin de semestre.

Contenu :

Au 1^{er} semestre, l'accent est mis sur les aspects théoriques : historique de la didactique des langues, aspects linguistiques et psychologiques de l'acquisition des langues, spécificités de la didactique de l'anglais spécialisé (analyse des besoins, méthodes pour construire une séquence pédagogique LANSAD, notion de genre spécialisé, utilisation didactique des corpus spécialisés).

Pré-requis nécessaires :

Aucun.

Compétences acquises :

Installation d'une solide culture générale en didactique des langues. Connaissance des différentes écoles didactiques (méthode grammaire-traduction, méthode directe, méthode SGAV, méthode communicative, pédagogie actionnelle, etc.). Capacité à construire des questionnaires d'analyse des besoins linguistiques. Capacité à porter un regard critique sur un manuel d'anglais spécialisé.

Mode d'évaluation :

Un devoir de fin de semestre.

Au second semestre (S4), les UE A12, A22, A42, B12a, B12b, B22a, B22b et B32 s'inscrivent dans la continuité des enseignements du 1^{er} semestre. Les modalités de validation et les volumes horaires sont identiques à ceux du 1^{er} semestre. Seul le nombre d'ECTS affectées à chaque UE change : voir la maquette récapitulative du master figurant plus haut.

Nous ne détaillons donc ici que les UE A32, B42.

Master « [Formation d'enseignants pour le supérieur](#) »

Site de Cachan

Spécialité : « [DASP](#) »

Cursus :

Unité d'Enseignement : « [Linguistique : Grammaire et Phonologie](#) »

Code : [DASP_A32](#)

Volume horaire : 20 h TD

ects : 6

Contenu :

Cette UE s'intéresse au fonctionnement du groupe nominal en anglais contemporain. Elle se penche sur la relation entre le nom, noyau du SN, et le déterminant. Elle envisage l'opposition continu / discontinu (c'est-à-dire indénombrable / dénombrable) en relation aux déterminants \emptyset et *a/an* au sein du système de l'indéfini ; puis elle aborde les déterminants définis dans leur relation au texte (anaphore textuelle) ou au contexte à droite (anaphore de construction). Un chapitre est par la suite consacré aux adjectifs et pronoms démonstratifs *this* et *that*, à la lumière des récents développements dans le champ des linguistiques de l'énonciation.

Le versant phonétique / phonologie développe les aspects suivants : les composés, les règles de la graphophonémique, l'intonation (tons / tonalités / accents toniques) et, en dernier lieu, la chaîne parlée (assimilation, élision, liaison, etc.).

Pré-requis nécessaires :

Une connaissance approfondie de la grammaire descriptive traditionnelle, et des bases solides en linguistique anglaise (sémantico-syntaxe, linguistiques de l'énonciation).

Compétences acquises :

Compétences épilinguistiques, c'est-à-dire capacité à manipuler les énoncés afin de distinguer les cas d'agrammaticalité des cas de variance stylistique / rhétorique.

Mode d'évaluation :

Un galop d'essai + un exercice réalisé en cours.

Contenu :

Au 2^{ème} semestre, l'accent est mis sur la dimension pratique : aspects institutionnels (conception de maquettes, objectifs, programmes, contraintes), connaissance des instruments de certification (TOEIC, TOEFL, examens de Cambridge, etc.), procédures d'évaluation. Réflexion autour de cas pratiques (exemples de séquences pédagogiques LANSAD + exercices de didactisation). Introduction aux TICE dans le contexte de l'anglais de spécialité. Initiation aux techniques de prise de parole en public.

Pré-requis nécessaires :

Avoir suivi et validé l'UE B41.

Compétences acquises :

Capacité à concevoir et à mettre en œuvre efficacement un cours d'anglais spécialisé.

Mode d'évaluation :

- Une soutenance de projet (description d'une séquence pédagogique LANSAD, conçue pour respecter un cahier des charges spécifié au préalable).
- Un compte rendu d'observation de cours.